

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MODIFICATION DE CONTRAT N° 2

ARTICLE R.2194-5 du code de la commande publique

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)



Ville MÉTROPOLE DE LYON

Représentée par Mme la Maire
Place de la Nation - CS4002
69518 Vaulx-en-Velin cedex

B - Identification du titulaire du marché public.

SCAE

81-83 rue Ellysées Reclus – Zone des Pivolles
69150 DECINES CHARPIEU
T. 04.37.24.04.24 – F. : 04.69.85.33.60
Mail : lautreys@scae-elec.fr / salou.j@scae-elec.fr
SIRET 394 650 410 00068

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Marché n° 2020_M014
Réhabilitation extension de la piscine Jean Gelet
Lot 7 : Electricité CFO- CFA

■ Date de la notification du marché public: 03/02/2020

■ Durée d'exécution du marché public : 15 mois prolongé par avenant n°1 (notifié le 4 juin 2021) de 10,5 mois ; soit jusqu'au 30.09.2022

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 197 182.02 €
- Montant TTC : 236 618.42 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Précisez les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les matériaux mis en œuvre dans le marché subissent des hausses de coûts exceptionnelles ; Il s'agit notamment des matériaux suivants : chemins de câbles (acier), ensemble du câblage des courants faibles et des courants forts (cuivre), appareillages tels que les armoires électriques, éclairage, ou alarme incendie. Ces hausses de coût des matériaux sont accentuées par le contexte géopolitique : la guerre en Ukraine aggrave les approvisionnements en matériaux.

De plus, les travaux de la piscine, débutés en octobre 2019, ont subi de nombreux retards. Ces retards sont dus à la pandémie (Covid-19) et au confinement ainsi qu'à la faillite de l'entreprise titulaire du lot gros œuvre. Or, Les prix formulés par l'entreprise dans le marché sont des prix valeur 2019, date de la consultation des marchés pour la piscine.

L'entreprise a produit des justificatifs attestant de cette hausse de coût et de son impact sur le marché.

Afin de compenser ces hausses exceptionnelles des coûts, et de permettre la poursuite du contrat dans des conditions économiques acceptables, il est décidé le versement d'une indemnité de 49 295 HT, soit 59 154 € TTC.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cochez la case correspondante.)

NON

OUI

■ Nouveau montant du marché public augmenté par l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 246 477,02 €
- Montant TTC : 295 772,42 €

■ Renonciation à recours :

L'acceptation du présent avenant par le titulaire vaut renonciation à toute action, réclamation ou recours pour tout fait générateur similaire antérieur à la date de signature du présent avenant par ses soins.

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SCAE		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

A Vaulx-en-Velin,

Pour la Maire,
Le Premier adjoint
Délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la
Politique de la ville, au Renouvellement urbain, au
Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités
Conseiller de la Métropole de Lyon

Stéphane GOMEZ

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)